

Procedure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2023/2521(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation précisant les exigences à respecter quant au type et à la nature des informations à échanger par les autorités compétentes des États membres d'origine et d'accueil	
Complétant 2017/0358(COD)	
Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
12/01/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)00189	
12/01/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
18/01/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/04/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2521(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/11080

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2023)00189	12/01/2023	EC

